

Créez votre site **ON GRATUITE**

accueil Bitcoin Altcoin Bitcoin Cash Ethereum Formation GRATUITE Liste Noir AMF Forum Members Contactez nous

# COMMENT INVESTIR DANS LES CRYPTO MONNAIES ?

La Blockchain comme un levier d'innovation désormais incontournable. Nous vous proposons une formation gratuite, afin de vous permettre de comprendre les enjeux économiques de la technologie Blockchain.

Appel gratuit

01 76 89 87 90

**SOS ARNAQUE AU CRYPTOMONNAIES**

Assistance juridique Gratuite pour récupérer votre argent perdue

**Si le Bitcoin est la « monnaie » virtuelle la plus connue, il en existe plus de 4 500 autres, par exemple Ether, Litecoin, Dash, Dogecoin, Peercoin, Namecoin... Toutefois, aucune n'a cours légal.**

## Le Bitcoin, un investissement risqué

Gardez à l'esprit que le Bitcoin repose sur un marché non régulé, cette monnaie virtuelle n'a pas de cours officiel. Il s'agit d'un environnement informatique qui a ses propres règles, qui peut s'avérer non adapté aux personnes qui ne sont pas suffisamment technophiles et averties. Compte tenu de sa forte volatilité, ce marché est risqué.

## Les risques d'une « monnaie » virtuelle

Différentes plateformes d'échanges accessibles en ligne permettent d'acheter/vendre des Bitcoins contre une monnaie fiduciaire comme le dollar ou l'euro : il est essentiel de vérifier la réputation et la fiabilité de ces sites. Sachez qu'en France, l'activité d'intermédiation consistant à recevoir des fonds de l'acheteur de Bitcoins pour les transférer au vendeur de Bitcoins relève d'un agrément de prestataire de paiement délivré par l'ACPR. N'hésitez pas à demander à votre intermédiaire français s'il est bien agréé auprès de l'ACPR afin d'exercer cette activité et vérifiez son numéro d'enregistrement sur le registre [REGAFI](#).

Le Bitcoin est extrêmement volatil : le prix peut varier à la hausse comme à la baisse en très peu de temps et est largement imprévisible. Vous pouvez donc notamment perdre beaucoup d'argent. Du fait de cette forte volatilité, vous n'êtes pas assuré de pouvoir revendre vos Bitcoins au moment souhaité et à des conditions satisfaisantes. N'étant pas une monnaie ayant cours légal, vous ne disposez pas non plus des garanties offertes par les banques centrales. De même, contrairement aux dépôts dans une banque qui sont automatiquement couverts par le fonds de garantie des dépôts, vous n'êtes pas protégé en cas de faillite de votre intermédiaire.

Par ailleurs, le Bitcoin fonctionnant uniquement en ligne, vos actifs sont également conservés en ligne. Il vous revient de protéger le stockage de vos Bitcoins, notamment dans une situation de perte du support ou cyber-attaque.

## Investir dans le Bitcoin : prudence

Beaucoup d'histoires séduisantes circulent sur le Bitcoin, mais soyez très prudent, notamment face aux propositions d'investissement qui pourraient vous être faites. Le Bitcoin s'adresse aux investisseurs avertis : un minimum d'appétence technique et financière est nécessaire afin de comprendre le protocole sur lequel il repose et ses risques. En plus de ceux liés aux monnaies virtuelles, d'autres risques s'ajoutent : perte de tout ou partie du capital investi, absence de réglementation, absence d'information détaillée, fraude ou escroquerie...

Des courtiers en ligne peuvent ainsi vous proposer de parier sur des actifs numériques comme le Bitcoin sous la forme de **CFD** (contrat for difference,) vous évitant la complexité technologique liée à cet achat. Dans cette situation, une double vigilance est de mise et il est nécessaire de procéder, dans un premier temps, aux vérifications traditionnelles avant un investissement sur un CFD classique : preuve de l'agrément du courtier (prestataire de services d'investissement – PSI), compréhension du fonctionnement des contrats financiers, connaissance du marché et du sous-jacent du CFD. Attention également aux effets de levier du CFD qui peuvent s'avérer d'autant plus dangereux avec un actif aussi volatil que le Bitcoin. Les CFD sur Bitcoin sont des produits spéculatifs hautement risqués.

D'autres propositions d'investissement sur le Bitcoin peuvent vous être faites sur internet, comme l'achat de packs de formation ou de « mining » ou encore un « mandat de gestion » sur actifs numériques. Prudence absolue.

Face à ces propositions, prenez le temps de la réflexion et avant d'investir contactez AMF Epargne Info Service au 01 53 45 62 00.

### Retrouvez les listes noires des sites non autorisés

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mettent en garde le public contre les activités de plusieurs sites internet et entités qui proposent des investissements sur le **crypto monnaie** sans y être autorisés

- [www.bank-of-crypto.com](http://www.bank-of-crypto.com)
- [www.patrimoinecrypto.com](http://www.patrimoinecrypto.com)
- [www.O1crypto.com](http://www.O1crypto.com)
- [www.gmtcrypto.com](http://www.gmtcrypto.com)

Appel gratuit

01 76 89 87 90

**SOS ARNAQUE AU CRYPTOMONNAIES**

Assistance juridique Gratuite pour récupérer votre argent perdue

© 2018 Investir dans le Bitcoin. Tous droits réservés. Créé avec Wix.com

**Inscription gratuite**

Guide pratique sur l'investissement en cryptomonnaie

Nom \*

Appelez nous gratuitement

**09 70 73 10 69**

Obtenez des informations gratuite sur toutes les cryptomonnaies

FORMATION GRATUITE

[Acceder a la formation gratuite](#)

## 5 commentaires



Bonjour

Concernant le bitcoin j'utilise la plateforme coinbase

Le lien <https://www.coinbase.com/join/5a25019a33c6ed0179c439a4>

Cette plateforme me parait sérieuse

Tom · il y a 5 mois · Répondre · · 0



Non le bitcoin est uniquement virtuel mais pourtempa bien reel j'ai gagné 870 euros depuis la semaine dernière..... 😄 😄



david moribon · il y a 6 mois · Répondre · · 0



est-il palpable ??

alain · il y a 6 mois · Répondre · · 0



Plein d'informations utiles et surtout la formation m'a permis de gagner 500 euros avec mes premiers bitcoins 😊

HERVE PRIOUX · il y a 6 mois · Répondre · · 0



Très bien 😄

David · il y a 6 mois · Répondre · · 0